

Questions, Answers and Amendments
Questions, réponses et modifications

Question 1: Does our company need to have Facility Security Clearance in place at the time of proposal submission? We are able to get the TOP Secret Clearance.

Question 1: Est-ce que notre entreprise doit avoir une attestation de sécurité d'installation en place au moment de la soumission de la proposition ? Nous sommes capables d'obtenir l'attestation de Top Secret.

Answer 1: The Bidder must hold a valid Facility Security Clearance (FSC) at the TOP SECRET level by the date of bid closing.

Réponse 1: Le soumissionnaire doit être titulaire d'une attestation de sécurité d'installation (ASI) valide de niveau TRES SECRET par la date de clôture des soumissions.

Question 2: We are looking at putting in a response to the above mentioned RFP. We have a concern, in the RFP page 8, para 13.2 states:

“This contract includes access to controlled goods. Prior to access, the contractor must be registered in the Controlled Goods Program of Public Works and Government Services Canada. In order to gain access to **Controlled Goods**, the contractor personnel, who DND would deem to be embedded contractors, pursuant to the 2007 Exchange of Letters between DND and the U.S. Department of State, **must EACH be citizens of Canada** and hold a valid **TOP SECRET** clearance, granted or approved by CISD/PWGCSC.”

While our resources are Top Secret cleared resources, my understanding is that the Controlled Goods application can take up to 45 days to complete. Will DND be able to expedite the registration of the Controlled Goods? We enquired with the helpdesk, and they suggested that it's a possibility. Or they suggested that DND may grant permission or an LOI to commence the process based on the RFP requirement and they would then proceed with the Controlled Good registration.

Question 2: Nous envisageons de préparer une soumission en réponse à la demande susmentionnée. Nous avons une question liée à la page 8, paragraphe 13.2, qui dit :

« Ce contrat inclut l'accès à des marchandises contrôlées. Avant d'y avoir accès, l'entrepreneur doit s'inscrire au programme des marchandises contrôlées de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Afin d'avoir accès aux **marchandises contrôlées**, les membres du personnel de l'entrepreneur, que le MDN considérera comme étant des entrepreneurs intégrés, conformément à l'échange de correspondance de 2007 entre le MDN et le U.S. Department of State, **doivent TOUS être des citoyens du Canada** et détenir une cote de sécurité valide au niveau **TRÈS SECRET**, délivrée ou approuvée par la DSIC de TPSGC ».

Bien que nos ressources détiennent toutes une cote de sécurité au niveau Très secret, je crois comprendre que la demande relativement aux marchandises contrôlées peut prendre jusqu'à 45 jours pour être complétée.

Le MDN sera-t-il en mesure d'accélérer l'inscription aux marchandises contrôlées? Nous nous sommes renseignés auprès du centre d'aide et on nous a dit que cette option pourrait être possible. Le centre nous a également informé que le MDN pourrait nous donner la permission ou nous fournir une lettre d'intention pour commencer le processus en fonction des exigences de la DDP, et qu'il procéderait ensuite à l'inscription aux marchandises contrôlées.

Answer 2: In accordance with SACC Manual clause A9130T (2011-05-16), which is hereby inserted into the Request for Proposal (see Amendment 1 to Request for Proposal DND13/00000538 below), the successful Bidder and any subcontractor must, within seven (7) working days from receipt of written notification of contract award, ensure that the required application(s) for registration or exemption are submitted to the Controlled Goods Program (CGP). DND will not be able to expedite the registration of the Controlled Goods. No examination, possession or transfer of controlled goods may be performed until the successful Bidder has provided proof that the successful Bidder and any subcontractor are registered, exempt, or excluded under the CGP.

Réponse 2: Conformément au Guide des CCUA, article A9130T (2011-05-16), qui est inséré dans la demande de propositions (voir la modification 1 à la DDP DND13/00000538 ci-dessous), le soumissionnaire retenu et tous les sous-traitants doivent, dans les sept (7) jours ouvrables suivant la réception d'un avis écrit de l'octroi du contrat, veiller à ce que les demandes requises d'inscription ou d'exemption soient soumises au programme des marchandises contrôlées (PMC). Le MDN ne peut accélérer l'inscription aux marchandises contrôlées. Aucun examen, possession ou transfert de marchandises contrôlées ne devra être effectué avant que le soumissionnaire retenu ait prouvé, à la satisfaction de l'autorité contractante, que le soumissionnaire retenu et tout sous-traitant sont inscrits, exemptés ou exclus au PMC.

Amendment 1 to Request for Proposal DND13/00000538

Request for Proposal DND13/00000538 is hereby amended as follows:

INSERT:

15. Controlled Goods Requirement

SACC Manual clause A9130T (2011-05-16)

In the case of a joint venture bidder, each member of the joint venture must meet the requirements of the Controlled Goods Program.

Modification 1 à la demande de propositions DND13/00000538

La demande de propositions DND13/00000538 est modifiée comme suit :

INSÉRER :

15. Exigence relative aux marchandises contrôlées

Guide des CCUA, article A9130T (2011-05-16)

Dans le cas d'une coentreprise, chaque membre de la coentreprise doit répondre aux exigences du programme des marchandises contrôlées.